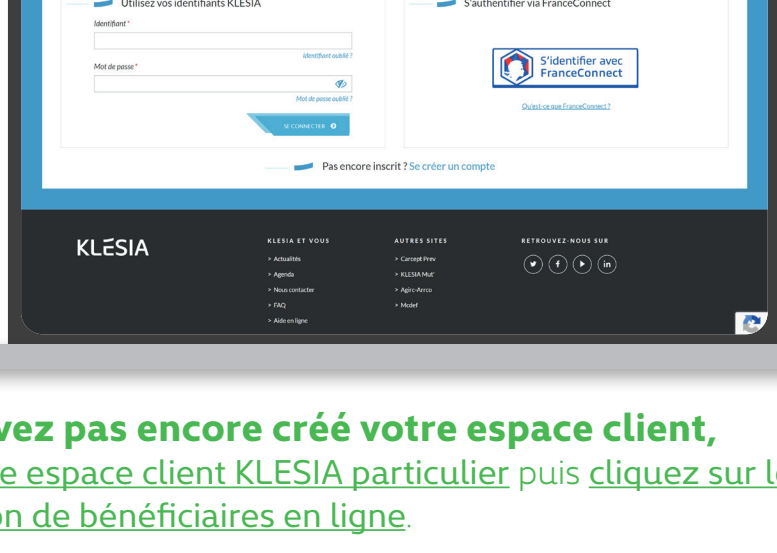


FICHE PRATIQUE

# MODE D'EMPLOI DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRES EN LIGNE

Cette fonctionnalité vous est accessible directement depuis le site **Schneider Electric Prévoyance** sur la rubrique « **Votre désignation de bénéficiaires** »

**Vous avez déjà créé votre espace client KLESIA particulier,** cliquez directement sur le [formulaire Désignation de bénéficiaires en ligne](#).



► Saisissez l'identifiant et le mot de passe de votre espace client KLESIA pour vous authentifier. Vous serez directement redirigé vers le formulaire de désignation de bénéficiaires.

**Vous n'avez pas encore créé votre espace client,** [Créez votre espace client KLESIA particulier](#) puis [cliquez sur le formulaire Désignation de bénéficiaires en ligne](#).

Sur la première page du formulaire en ligne, vous avez le choix entre la désignation contractuelle (clause type) ou bien la désignation de bénéficiaires personnalisée.

Vous bénéficiez d'un contrat de prévoyance permettant le versement des prestations en cas de décès. Il existe deux possibilités : la désignation contractuelle et la désignation personnalisée.

La clause contractuelle désigne un choix des bénéficiaires du capital décès "par défaut". Le capital sera versé à un unique bénéficiaire selon un ordre de priorité établi dans la clause de votre contrat et mentionné dans la rubrique "Définition des bénéficiaires en cas de décès" de votre notice d'information.

Dans le cas où la clause contractuelle ne vous convient pas, le formulaire ci-dessous vous permet de choisir le ou les bénéficiaires de votre capital décès.

**Attention :** Si la désignation est incomplète ou ambiguë, elle ne pourra pas être traitée.

Si vous avez réalisé plusieurs demandes de désignation de bénéficiaires, c'est votre dernière demande qui sera prise en compte.

\* Champs obligatoires

**Mode de désignation**

Veuillez sélectionner le mode de désignation souhaité \*

J'opte pour la clause contractuelle appliquée par défaut<sup>(1)</sup>

J'opte pour une désignation personnalisée

► La première page du formulaire vous précise ce qu'est la clause contractuelle. Cette dernière est disponible dans votre notice d'information.

Dans le cas où la clause contractuelle ne vous convient pas, le formulaire ci-dessous vous permet de choisir le ou les bénéficiaires de votre capital décès.

Dans l'étape 1 de la double authentification, renseignez votre numéro de sécurité sociale et dans l'étape 2, indiquez une réponse à une des 3 questions secrètes pour vérifier votre identité avant d'accéder au formulaire en ligne.

**Double authentification**

Par mesure de confidentialité, l'accès à ce formulaire nécessite que vous répondiez aux questions de sécurité.

Étape 1/2

Numéro de sécurité sociale \*

► L'accès au formulaire est sécurisé par une double authentification.

À NOTER

Si vous saisissez des informations erronées 5 fois à l'étape d'authentification, le formulaire sera bloqué pendant 24h.

## 1 Salarié

Indiquez les informations concernant votre situation familiale

1. Salarié(e) 2. Employeur 3. Désignation personnalisée 4. Justificatifs 5. Validation

**Informations du salarié**

Nom de naissance / Nom d'usage

Prénom / Numéro de sécurité sociale \*

Date de naissance / Lieu de naissance

Téléphone / Adresse email

Adresse

Situation familiale

Sélectionner

\* Champs obligatoires

► Les informations personnelles sont récupérées automatiquement de l'espace client.

► La saisie de la situation familiale n'est pas obligatoire.

## 2 Employeur

Indiquez les informations concernant votre employeur actuel

1. Salarié(e) 2. Employeur 3. Désignation personnalisée 4. Justificatifs 5. Validation

**Informations sur l'employeur**

Raison sociale \*

SIREN \*

**Attention :** cette désignation de bénéficiaire est valable au titre de l'entreprise renseignée ci-dessus. Si vous avez plusieurs employeurs, vous avez la possibilité d'effectuer cette démarche pour chacun d'eux.

► Ces informations sont disponibles sur votre bulletin de salaire.

## 3 Désignation personnalisée

Complétez les bénéficiaires de votre capital décès (au minimum un bénéficiaire)

1. Salarié(e) 2. Employeur 3. Désignation personnalisée 4. Justificatifs 5. Validation

**Désignation personnalisée**

La désignation personnalisée vous permet de choisir le ou les bénéficiaires de votre capital décès.

**Bénéficiaire(s)**

Désigner mes bénéficiaires ?

Oui  Non

**Option**

Pour savoir si vous devez effectuer un choix d'option, consultez votre notice d'information. Attention, si le choix d'option est à effectuer par les bénéficiaires au moment du décès, ce choix n'est pas à compléter.

Avez-vous une option ?

Oui  Non

**AJOUTER UN BÉNÉFICIAIRE**

\* Champs obligatoires

**Bénéficiaire**

Il s'agit d'une personne... \*

Physique  Morale (entreprise, association...)

Choisissez la typologie de votre bénéficiaire \*

Sélectionner

Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement

Mon partenaire de PACS

Mon concubin

Mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux

Mes ascendants au 1<sup>er</sup> degré, par parts égales entre eux ou en totalité au survivant de l'un d'entre eux

Mes héritiers

Nommer un bénéficiaire (nom, prénom...)

► À ce stade, il est encore possible de conserver les bénéficiaires de la clause type. Il est aussi possible de mettre une option en se reportant à sa notice d'information.

► Dans le cas de l'ajout d'une personne physique, sélectionnez un type de bénéficiaire de la liste déroulante ou nommer un bénéficiaire par son nom et prénom.

**ATTENTION :** Si la notice d'information prévoit que le choix d'option est à effectuer par les bénéficiaires au moment du décès, le choix d'option ne sera donc pas pris en compte.

À NOTER

Lorsque vous établissez une désignation de bénéficiaires personnalisée, le bénéficiaire peut accepter cette désignation. En cas d'acceptation, cette désignation de bénéficiaires devient irrévocable et vous ne pourrez plus modifier votre désignation au profit d'un autre bénéficiaire à condition d'avoir l'accord préalable du bénéficiaire acceptant.

Répartissez les pourcentages d'affectation de votre capital décès sur tous vos bénéficiaires. Le total doit atteindre 100 %.

**Bénéficiaire(s)**

Désigner mes bénéficiaires ? \*

Oui  Non

**Comment désigner mes bénéficiaires ?**

**1<sup>ère</sup> étape :** Je désigne mon ou mes bénéficiaires (un bénéficiaire au minimum)

**2<sup>ème</sup> étape :** Si j'ai plusieurs bénéficiaires, je répartis les pourcentages de parts de capital entre mes bénéficiaires. La part d'un bénéficiaire ne peut pas être égale à 0. Le total des parts doit atteindre 100 %.

**3<sup>ème</sup> étape :** En cas de pré-décès<sup>(1)</sup> du bénéficiaire désigné, je veux mentionner, à défaut, un autre ou plusieurs autres bénéficiaires.

Répartir à parts égales  Tout supprimer

▼ 50 % Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement

À défaut (clicherez)

▼ 50 % Mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux

À défaut (clicherez)

▲ Ajouter un bénéficiaire

Je désigne :

\* Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement à 50 %

\* Mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux à 50 %

► En cas de pré-décès du bénéficiaire désigné, à défaut vous pouvez mentionner un ou plusieurs bénéficiaires de remplacement.

À NOTER

Vous pouvez toujours vous reporter aux exemples fournis en cliquant sur « **Voir des exemples** »

## 4 Justificatifs

Importez le justificatif demandé (la pièce d'identité : carte nationale d'identité recto-verso ou passeport)

KLESIA

MES DEMANDES / MES COURRIERS

1. Salarié(e) 2. Employeur 3. Désignation personnalisée 4. Justificatifs 5. Validation

Merci de nous fournir les pièces justificatives suivantes :

**PIÈCES À FOURNIR**

PIÈCES PRINCIPALES

✓ Pièce d'identité recto-verso en cours de validité

✓ Pièce d'identité - 11/16

Je certifie que toutes les informations renseignées sont exactes et sincères. \*

PRÉCÉDENT REPRENDRE PLUS TÂRD SUPPRIMER

► Si vous ne pouvez pas importer la pièce d'identité immédiatement, vous pouvez sauvegarder votre formulaire et le reprendre plus tard. L'action « reprendre plus tard » est également disponible à toutes les étapes du formulaire.

## 5 Validation

Visualisez le récapitulatif de la demande et si tout est correct, cochez la case de confirmation pour envoyer le formulaire

1. Salarié(e) 2. Employeur 3. Désignation personnalisée 4. Justificatifs 5. Validation

**1. Salarié(e)**

**2. Employeur**

**3. Désignation personnalisée**

**Bénéficiaire(s)**

Désigner mes bénéficiaires ?

Out

50 % Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement

50 % Mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux

Je désigne :

\* Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement à 50 %

\* Mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux à 50 %

Option

Avez-vous une option ?

Non

**4. Justificatifs**

PIÈCES PRINCIPALES

✓ Pièce d'identité en cours de validité

✓ Pièce d'identité - 11/16

Je certifie que toutes les informations renseignées sont exactes et sincères. \*

Une fois votre demande validée, vous êtes notifié par courrier électronique (email) et recevez en pièce jointe, le document récapitulatif de votre demande au format PDF.

**KLESIA : nous avons bien reçu votre demande !**

www.schneider-electric.com

Reçu le 14/12/2022

Klesia L.S. | @schneider

**KLESIA**

Assureur d'intérêt général

Bonjour **YVES**,

Nous avons bien reçu votre demande de désignation de bénéficiaires, le 14/12/2022.

Numéro de la demande : **00000000000000000000**

Nous reviendrons vers vous si nous avons besoin d'informations complémentaires.

KLESIA vous remercie de votre confiance.

KLESIA - www.klesia.fr

Vous recevez cet e-mail de la part de GIE KLESIA, GIE KLESIA ADR, IRIE KLESIA AGRIC, ARBICO, conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, sous le numéro de déclaration de traitement des données de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) n° 75234 PARIS CEDEX 07. Vous pouvez également télécharger une demande de droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de suspension et d'opposition pour motifs légitimes aux données personnelles sous couvert d'un avis de notre service à l'adresse de nos services clients. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : KLESIA - Service INFO CNIL, CS 30027, 92108 Nanterre Cedex, ou par courriel à l'adresse suivante : klesia@klesia.fr.

► Votre demande est automatiquement prise en compte par le service de gestion KLESIA Prévoyance.

Vous avez maintenant toutes les clés pour déclarer ou modifier votre Désignation de bénéficiaires à l'aide du formulaire en ligne. À tout moment, vous pouvez refaire votre désignation de bénéficiaires. C'est la dernière demande envoyée et réceptionnée qui sera prise en compte.

Vous n'avez pas trouvé toutes les informations nécessaires ?

Contactez-nous au **01 71 39 16 30**

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.